

LE GROUPE L'OCCITANE
S'ENGAGE

.....
RAPPORT DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2016

L'OCCITANE
EN PROVENCE

Melvita
cosmétique bio française depuis 1983

1862
LE COUVENT DES MINIMES
Recettes de Soins Naturelles

erborian
PARIS · SEOUL

L'OCCITANE
AU BRÉSIL

Les informations reportées dans le cadre de ce rapport concernent principalement les entités françaises du Groupe L'OCCITANE et notamment Laboratoires M&L, filiale française en charge de la formulation et de la production des produits. Les indicateurs et informations reportés concernent l'exercice 2016 (du 1er Avril 2015 au 31 mars 2016). Les informations qui ne sont pas sur ce périmètre seront précisées.

SOMMAIRE

Message du Président
Le Groupe en chiffres

01 LA NATURE AU CŒUR DE NOS ENGAGEMENTS

Réduire l'impact environnemental de nos activités et de nos produits

- Réduire nos émissions
- Réduire nos déchets
- Concevoir nos formules et nos packagings
- Utiliser nos ressources de manière efficace

Préserver la Biodiversité

02 ACHATS RESPONSABLES ET QUALITÉ

Acheter de manière responsable
Développer des filières ingrédients durables
Garantir la sécurité et la qualité de nos produits

03 RESPONSABILITÉ SOCIALE

Créer des opportunités et proposer un cadre de travail motivant
Assurer la santé et la sécurité de nos employés
Développer nos talents
Promouvoir la diversité des équipes

04 NOTRE CONTRIBUTION A LA COMMUNAUTÉ

Mécénat L'OCCITANE
Mécénat Melvita
Mécénat Couvent des Minimes
Développer l'engagement de nos salariés
Dons de produits



“

Le Groupe s'est construit autour de valeurs fortes et s'engage à développer des produits toujours plus respectueux de l'homme et de son environnement.”

– Reinold Geiger



Dans un contexte de développement de notre Groupe et dans une logique d'amélioration continue, nous avons mis, cette année encore, le respect de l'environnement, le développement de nos salariés et le soutien à nos communautés au cœur de notre démarche.

Toutes nos activités, de la conception du produit jusqu'à la vente en boutique (boutiques France en propre), font désormais l'objet d'un système de management certifié ISO 14001. Celui-ci garantit que nous travaillons continuellement à la limitation de nos impacts environnementaux les plus significatifs. Cet engagement est au cœur de la politique environnementale du Groupe. Notre démarche globale a d'ailleurs été honorée par un R-Award* dans le cadre de la COP 21, en décembre 2015.

Nous poursuivons par ailleurs nos efforts pour augmenter davantage la part de naturalité dans nos formules. En 2015, plus de 92% de nos lancements contenaient au moins 90% d'ingrédients d'origine naturelle.

Nous avons également à cœur de faire de notre Groupe une entreprise où il fait bon travailler.

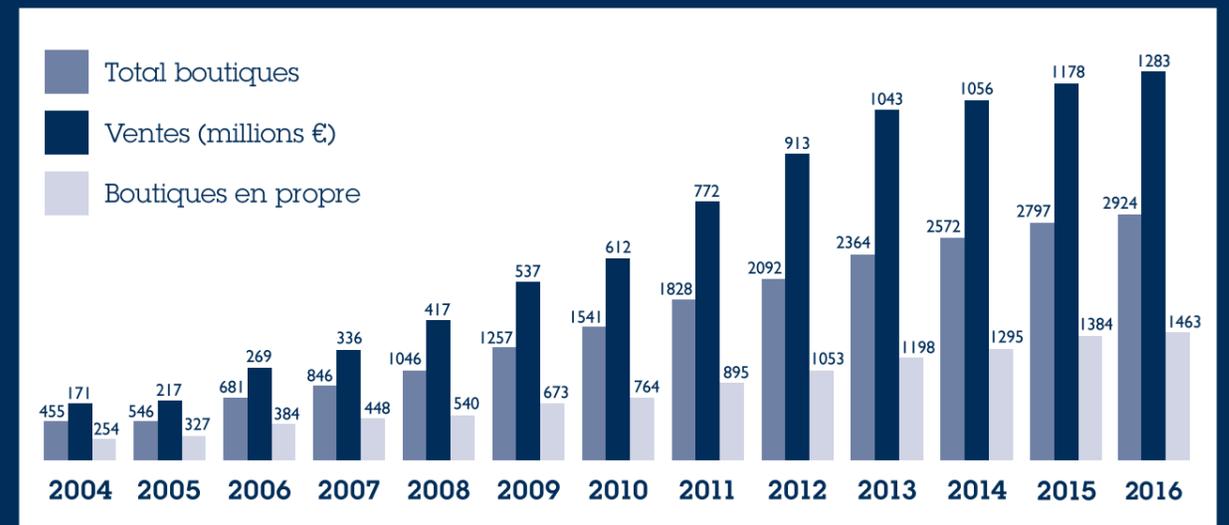
A ce titre, nous avons lancé depuis deux ans une enquête "Great Place to Work" dans plusieurs de nos entités. Plus de 50% des salariés du Groupe ont déjà pu s'exprimer sur le sujet et contribuer à notre démarche d'amélioration continue du cadre de travail.

D'autre part, la contribution à nos communautés est essentielle et est un engagement historique au sein du Groupe. Cette année, dans le cadre du programme "Union for Vision" de la Fondation L'OCCITANE, nous avons franchi le cap des **2 millions de personnes ayant reçu un soin oculaire !** Cet impact, déjà conséquent, nous pousse à aller encore plus loin : nous souhaitons atteindre les 10 millions de bénéficiaires d'ici 2020.

Depuis 2011, les sites industriels du Groupe sont signataires du Pacte Mondial des Nations Unies. Ce rapport est pour nous l'occasion de réaffirmer notre soutien aux 10 principes de ce Pacte et de mettre en lumière les différentes actions mises en place par le Groupe cette année ainsi que nos indicateurs de progression.

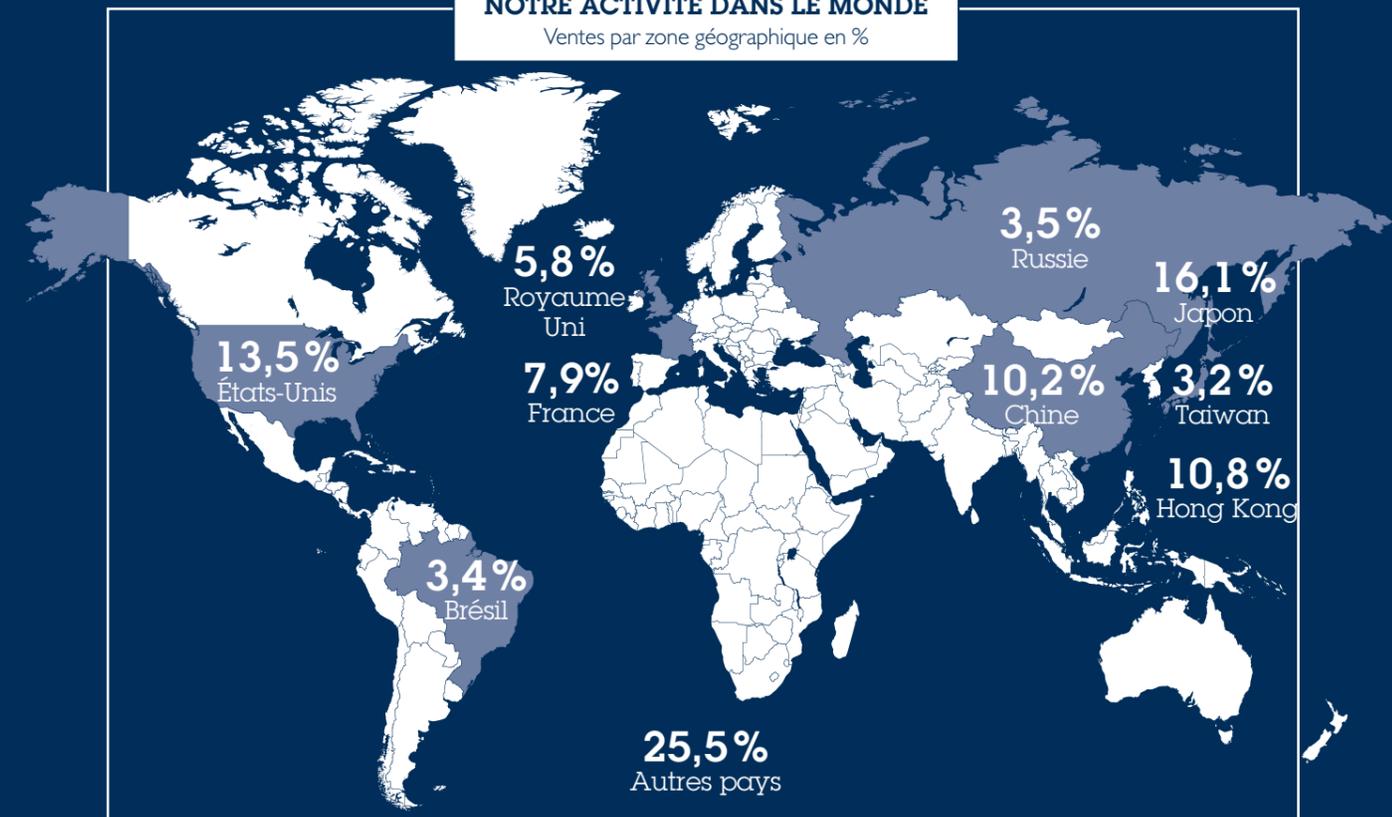
*Prix remis par l'association Génération Responsable, réseau d'enseignes Retail.

LE GROUPE EN CHIFFRES



NOTRE ACTIVITÉ DANS LE MONDE

Ventes par zone géographique en %



Chiffre d'affaire consolidé
1,28 milliards d'euros

Croissance (taux de change constant)
5%

2924
Points de vente dont 1 463 en propre

Plus de **8000** employés dans le monde



01

LA NATURE AU COEUR DE NOS ENGAGEMENTS

<p>ÉMISSION DE CO₂</p>  <p>-16% DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE du transport des marchandises par unité livrée*</p>	<p>RÉDUCTION DE L'AÉRIEN</p>  <p>1,6% SEULEMENT de nos marchandises ont été transportées par voie aérienne (versus 2,5% en 2015)</p>	<p>RECYCLAGE</p>  <p>69,8% DES DÉCHETS PRODUITS sur nos sites industriels sont recyclés</p>	<p>NATURALITÉ</p>  <p>92% DES LANCEMENTS PRODUITS contiennent au moins 90% d'ingrédients naturels</p>
---	---	--	--

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACTIVITÉS ET DE NOS PRODUITS

Conscient de l'impact environnemental de son activité et de son rôle en tant qu'entreprise dans la lutte contre le changement climatique, le Groupe s'engage au quotidien pour réduire ses émissions de CO₂ à travers diverses initiatives. Pour que l'environnement soit au cœur de l'organisation, le Groupe s'est engagé en 2012 dans une démarche de certification ISO 14001 (norme internationale de management environnemental). Le siège international du Groupe à Genève, les sites de production, et plus de 75 de nos boutiques en propre sont certifiés ISO 14001. La démarche environnementale est intégrée dans l'ensemble des activités du Groupe.

RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS

MESURER NOS ÉMISSIONS

Nos principaux rejets dans l'air sont des rejets de CO₂. Afin d'évaluer les quantités et de définir les axes d'amélioration de notre impact sur le réchauffement climatique, le Groupe a réalisé sur l'exercice 2014 son second bilan carbone. Suite aux efforts des équipes sur les principales sources d'émissions de CO₂ identifiées, les émissions de carbone liées au transport des marchandises ont diminué de 16%*.

Par ailleurs, les émissions liées aux emballages ont diminué de 30%** grâce à l'utilisation d'emballages moins émissifs comme le plastique et le verre recyclés, ou le PE (polyéthylène) d'origine renouvelable. Les Laboratoires M&L sont soumis à la loi BEGES (bilans des émissions de gaz à effet de serre) et y sont conformes.

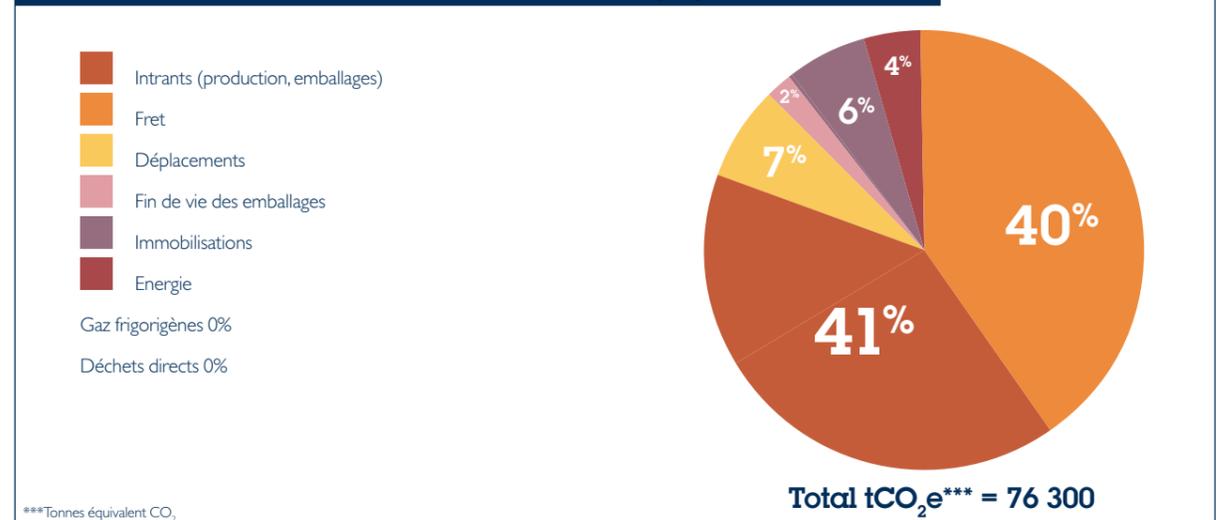
Pour aller encore plus loin, le Groupe a pris l'engagement cette année de réaliser un bilan carbone élargi à ses filiales. Celui-ci sera lancé en pilote sur l'exercice 2017 sur certaines d'entre-elles.

RÉDUIRE LE RECOURS A L'AÉRIEN

Depuis 2010, le Groupe poursuit ses efforts pour réduire le recours à l'aérien pour le transport de ses marchandises. Il privilégie le transport maritime, le ferroutage ou la route. En 2010, le fret aérien représentait 5 % des volumes transportés. Sur l'exercice 2016, 1,6% seulement des volumes ont été transportés par voie aérienne (versus 2,5% en 2015).

*% de réduction par unité livrée. Concerne le transport des intrants (matières premières et packaging), les transports internes (entre les deux sites de production, vers la sous traitance et vers les entrepôts de débord) et sur le transport aval (jusqu'aux portes de nos filiales). Baisse constatée entre l'exercice 2010 et 2014. ** % de réduction par unité de matière produite.

RÉPARTITION EN % DES ÉMISSIONS DE CARBONE par poste sur l'exercice 2014



PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DOUCE

En 2008, un plan de déplacement d'entreprise a été lancé dans les sites de production, notre site de Paris et notre siège de Genève. Diverses actions sont menées chaque année pour sensibiliser nos collaborateurs et les inciter à privilégier des modes de transports peu polluants. Au total sur l'exercice 2016, 30% des salariés de ces sites utilisaient un mode de transport « doux » (bus, navettes collectives, vélo, covoiturage).



RÉDUIRE NOS DÉCHETS

RECYCLER DANS NOS USINES

Le Groupe veille à limiter la quantité de déchets produits dans ses usines. Pour piloter au mieux la gestion des déchets dans le cadre de sa production, le Groupe suit mensuellement les quantités de déchets par type de traitement (déchets enfouis, incinérés, recyclés). Au total sur l'exercice 2016, 69,8% des déchets produits sur nos sites industriels ont été recyclés (cf. détails en annexe).

Notre objectif est de poursuivre nos efforts pour augmenter davantage la part des déchets recyclés et réduire la part de déchets enfouis à 0.

RECYCLER DANS NOS BOUTIQUES

Nous développons le recyclage de nos produits en partenariat avec une entreprise innovante, spécialisée dans le traitement de matériaux difficilement recyclables : Terracycle. En 2014, un programme de recyclage de nos emballages vides a été lancé dans nos boutiques françaises L'OCCITANE et Melvita. Ce partenariat vise à encourager

le recyclage chez nos consommateurs. Depuis le lancement, près de 15 000 emballages ont ainsi pu être collectés et recyclés.

En mars dernier, ce programme a également été lancé en Australie. Notre objectif pour 2017 est d'étendre ce programme à d'autres filiales.

LOI TRIMAN

Depuis janvier 2015, la loi française oblige les entreprises à informer le consommateur de la recyclabilité d'un produit mis sur le marché français. Pour favoriser le recyclage, des pages spécifiques de consignes de tri ont été créées sur les sites internet français des différentes marques du Groupe.

AMÉLIORER NOS FORMULES ET NOS PACKAGINGS

ÉCO CONCEVOIR NOS FORMULES

Nos formules sont développées selon une charte de formulation rigoureuse dans le respect de l'homme et de l'environnement. Nous donnons la priorité aux ingrédients naturels. Plus de 300 ingrédients d'origine végétale sont utilisés dans nos formules, dont un quart sont biologiques. Ils sont intégrés dans nos formules au meilleur niveau de concentration.

Cette année, 92% des lancements de produits contiennent au moins 90 % d'ingrédients naturels et 57 % en contiennent plus de 95 %.



UN PACKAGING PLUS DURABLE

Nous poursuivons nos efforts pour réduire l'impact environnemental de nos emballages en proposant de nombreux emballages en matière recyclée, en utilisant des ressources renouvelables ou provenant de forêts gérées durablement, en concevant des emballages facilement recyclables et en produisant des écorecharges.

Nos packagings contiennent 20,6% de matériaux écologiques (recyclés ou recyclables).

Par ailleurs, depuis 2011 des écorecharges sont développées permettant une réduction jusqu'à 90% de matière plastique, par rapport aux produits originaux. 13 références sont commercialisées dans les boutiques L'OCCITANE.



UTILISER LES RESSOURCES DE MANIÈRE EFFICACE

AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Des audits énergétiques réglementaires ont été réalisés dès cette année sur les sites industriels et dans les boutiques L'OCCITANE françaises en propre dans le but d'identifier les axes d'amélioration en matière d'efficacité énergétique. Un plan d'action a été construit autour de deux axes majeurs : l'optimisation et l'isolation des équipements de production et le pilotage de la température par GTC (gestion technique centralisée).

Sur le site de Manosque, l'objectif est de baisser notre consommation d'électricité de 2 % d'ici 2017.



RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Les consommations d'électricité les plus importantes se situent dans les sites industriels et dans les boutiques (cf. détails en annexe).

Notre site de production de Lagorce et nos boutiques en France ont un contrat d'électricité avec un fournisseur d'électricité renouvelable. Par ailleurs, nous avons installé au sein de nos deux usines des panneaux photovoltaïques. Nous renouvelons nos boutiques en intégrant systématiquement de l'éclairage 100% LED (« Light Emitting Diode »). 586 boutiques ont ainsi été équipées, représentant 28% de nos points de vente.

Par ailleurs, depuis 2009, les enseignes de nos boutiques en propre françaises sont éteintes de 22h à 7h.

Enfin, le bilan carbone qui sera lancé en 2017, nous permettra d'aller encore plus loin, de mesurer les consommations d'énergie dans nos filiales et de mettre en place des plans d'actions pour réduire davantage notre impact.

ZOOM Q

Harmonie Divine, le meilleur pour la peau et la planète.

L'OCCITANE lance en septembre 2016 le sérum et la crème visage Harmonie Divine. Les packagings de ces produits allient technicité, design, praticité et respect de l'environnement. Ils ont été conçus pour être utilisés avec des écorecharges et sont rechargeables à l'infini. Un sérum avec deux écorecharges permettent d'économiser 54 % de matière (versus l'achat de trois sérums).



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité est un enjeu majeur du XXI^e siècle. Limiter l'impact de son activité sur l'environnement et préserver la biodiversité font partie intégrante des valeurs du Groupe qui est particulièrement investi dans la préservation du patrimoine naturel méditerranéen.

UN APPROVISIONNEMENT DURABLE

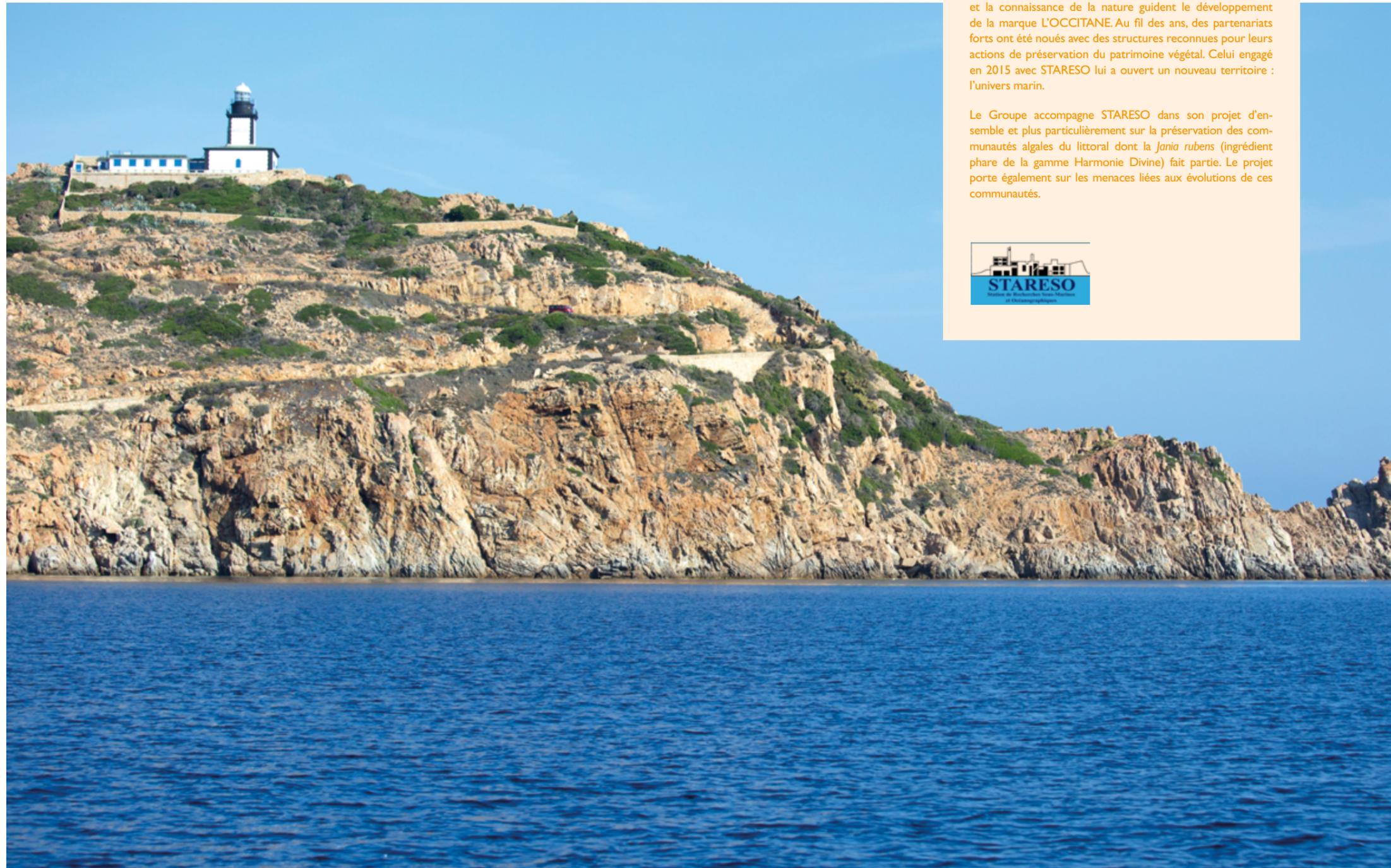
Le Groupe favorise l'utilisation d'ingrédients issus de filières responsables et travaille ainsi depuis plusieurs années sur la mise en place de filières durables à travers le programme "Sustainable Communities" (plus d'informations dans la partie Développer des filières ingrédients durables).

AVANCER AVEC DES PARTENAIRES

Le Groupe s'engage pour le respect de la biodiversité aux côtés d'associations et d'experts.

Depuis 2012, il soutient par exemple le Fonds de Dotation « Sauvegarde du Patrimoine Lavandes en Provence » qui finance des programmes pour trouver des solutions écologiques en faveur de la préservation de la lavande face au défi du changement climatique.

Plus récemment, un partenariat avec la STation de REcherches Sous-marines et OCéanographique (STARESO) a été noué pour la préservation des algues du littoral corse et plus largement la recherche marine en Méditerranée.



ZOOM Q

STARESO & L'OCCITANE : un partenariat en faveur de la préservation de la biodiversité marine.

La Corse dispose d'espaces naturels uniques. L'observation et la connaissance de la nature guident le développement de la marque L'OCCITANE. Au fil des ans, des partenariats forts ont été noués avec des structures reconnues pour leurs actions de préservation du patrimoine végétal. Celui engagé en 2015 avec STARESO lui a ouvert un nouveau territoire : l'univers marin.

Le Groupe accompagne STARESO dans son projet d'ensemble et plus particulièrement sur la préservation des communautés algales du littoral dont la *Jania rubens* (ingrédient phare de la gamme Harmonie Divine) fait partie. Le projet porte également sur les menaces liées aux évolutions de ces communautés.



02

ACHATS RESPONSABLES ET QUALITÉ

TRAÇABILITÉ



71
FILIÈRES INGRÉDIENTS
TRACÉES
représentant près de
450 hectares de culture

PARTENAIRES



Nous travaillons en lien
direct avec plus de
130 AGRICULTEURS
et plus de
10 000 CUEILLEURS

FORMATION ACHATS RESPONSABLES



PLUS DE 50 PERSONNES
ont été formées
aux achats responsables et
à l'écoconception des produits

ACHETER DE MANIÈRE RESPONSABLE

Être un partenaire économique responsable vis-à-vis des sous-traitants et fournisseurs fait partie des priorités du Groupe. La politique achats du Groupe combine charte éthique, demandes de certifications et audits des fournisseurs quand cela est nécessaire, formations des acheteurs et construction de relations de long terme avec nos fournisseurs clés.

MISE EN PLACE D'UNE CHARTE ÉTHIQUE

Depuis 2011, Laboratoires M&L est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies et intègre donc à leurs préoccupations la loyauté des pratiques et la lutte anti-corruption.

Une charte éthique existe depuis 2009. Elle repose sur des principes d'action (respect des lois, loyauté et transparence, respect de la santé et de la sécurité au travail, respect du droit des employés, respect de l'environnement) et des principes de comportements (implication professionnelle, confidentialité, conflits d'intérêt, relations avec les clients et les fournisseurs, activités politiques).

Depuis sa création, cette charte est mise à disposition des collaborateurs, de l'équipe de direction, des responsables des ressources humaines et des représentants du personnel.

UN PROCESSUS D'ACHATS RESPONSABLES

Un processus qui vise à choisir des fournisseurs et sous-traitants responsables et homologués a été mis en place.

Laboratoires M&L, en charge de la production des produits cosmétiques, se fournit majoritairement en France et en Europe. Pour les zones où les cadres législatifs nationaux et régionaux sont peu contraignants, des certifications internationales reconnues comme Business Social Compliance Initiative (BSCI) et SA 8000 sont demandées aux fournisseurs afin de s'assurer de l'application de normes relatives aux conditions de travail.

Par ailleurs, le Groupe émet des recommandations à l'ensemble de ses filiales à travers le monde concernant le choix des matériaux respectueux de l'environnement et des conditions de travail dans leur fabrication. Le Groupe demande par exemple à ses filiales, pour l'ensemble des documents imprimés (affiches, brochures, etc.) de n'utiliser que du papier et du carton issus de forêts gérées durablement. Des audits sont réalisés régulièrement pour vérifier la bonne mise en œuvre des recommandations.

FORMATION AUX ACHATS RESPONSABLES

De nombreux métiers sont impliqués dans le processus Achats, de la définition du besoin au suivi du fournisseur homologué.

Depuis 2012, le service Achats de la filiale française Laboratoires M&L en collaboration avec le département RSE met en place des cycles de formation interne à destination de l'ensemble de ses métiers, en vue de fournir aux équipes les connaissances, les outils et la vision en matière d'achats responsables et d'éco conception des produits. Tous les acheteurs Laboratoires M&L sont formés à la nécessité d'intégrer les critères sociaux et environnementaux lors de la création d'un fournisseur à l'aide des outils mis à disposition (charte RSE, audit social, ...).

Cette année, 50 personnes ont été formées aux achats responsables et à l'écoconception des produits. Au total, plus de 110 personnes ont été formées depuis 2012.





ACCOMPAGNER ET SENSIBILISER LES FOURNISSEURS

Plus qu'une simple relation commerciale, le Groupe instaure une relation de confiance de long terme avec ses fournisseurs afin de garantir la maîtrise de l'ensemble de ses achats. Les audits ont démontré qu'il était difficile de maîtriser systématiquement les fournisseurs indirects (sous-traitants de nos fournisseurs ou traders). C'est pourquoi le Groupe travaille à accroître la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de production par l'établissement d'un véritable partenariat de long terme avec ses fournisseurs clés. Ainsi, cette relation de confiance permet :

- d'être prévenus en toute transparence dans le cas où les fournisseurs feraient appel à des sous-traitants, que nous auditions si nécessaire ;

- de travailler en bonne intelligence en fonction des échéances demandées pour les ouvertures et vitrines des boutiques du Groupe.

Une équipe dédiée est présente en Chine afin de réaliser des audits sociaux et de qualité auprès de nos fournisseurs.

GÉRER EFFICACEMENT NOS PRATIQUES ÉTHIQUES ET RESPONSABLES

Cette année, le Groupe a commencé à travailler avec SEDEX, une organisation à but non lucratif ayant pour vocation d'encourager les pratiques éthiques d'entreprises et responsables dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Grâce à un système en ligne, Sedex permet de recueillir et d'analyser des informations sur les pratiques commerciales éthiques et responsables dans notre chaîne d'approvisionnement. Un partenariat sera signé sur l'exercice 2017.

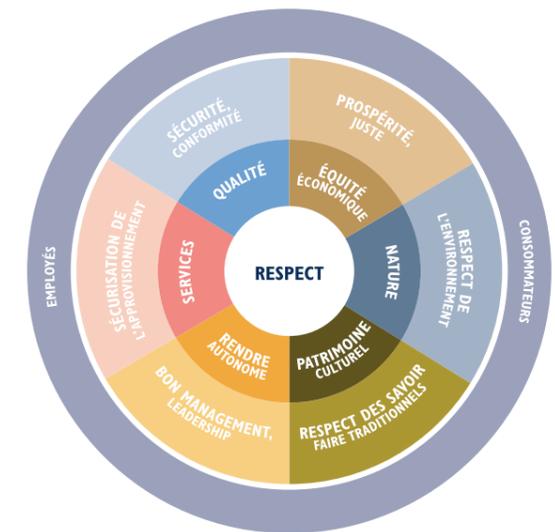
DÉVELOPPER DES FILIÈRES INGRÉDIENTS DURABLES

Le Groupe a choisi la nature comme source d'inspiration et s'appuie sur les propriétés naturelles des plantes pour renforcer son innovation. Une équipe d'experts agronomes est dédiée à la sécurisation durable des filières de plantes. Elle travaille sur le terrain en lien direct avec les producteurs à l'amélioration continue des filières. Nos partenariats s'inscrivent dans la confiance, le respect et la durée.

LA DÉMARCHÉ « SUSTAINABLE COMMUNITIES »

Nous avons à cœur de mettre en application les valeurs du Groupe dans la démarche d'approvisionnement en matières premières végétales.

C'est dans cette optique que nous avons construit « Sustainable Communities », un ensemble de programmes d'accompagnement et de développement des filières du Groupe qui vise une intégration complète des enjeux de la durabilité.



TRACABILITÉ

Nous favorisons l'achat local, afin de réduire notre empreinte carbone et maintenir des activités au bénéfice du tissu social régional. Nous privilégions les filières courtes et intégrées, pour maîtriser la traçabilité des extraits depuis la graine jusqu'au produit fini.

QUALITÉ

Les conditions de culture, récolte, séchage et stockage ont un impact sur la pureté des végétaux. Nous garantissons leur qualité via des cahiers des charges établis avec nos départements analytique, qualité et réglementaire et l'aide de nos partenaires techniques sur le terrain.

Nos ingrédients clés sont en majorité d'origine biologique pour garantir l'absence d'intrants chimiques. Les récoltes de plantes sauvages sont encadrées par une charte de cueillette durable afin de préserver leur intégrité et leur habitat.

DURABILITÉ

Nos actions impliquent que nous respectons les hommes et l'environnement. Nous ne compromettons pas la protection des espèces menacées et les savoirs faire des communautés.

Nous ne brevetons pas des applications appuyées sur des traditions (bio piraterie), mais réalisons de nouveaux tests d'efficacité et travaillons sur des associations d'ingrédients pour répondre à des besoins cosmétiques.

ÉQUITÉ

Pour les ingrédients clés, nous construisons des partenariats qui se concrétisent dans la mesure du possible par des contrats pluriannuels avec nos producteurs. Ces contrats leur garantissent un volume d'achat minimum permettant d'assurer un débouché pérenne de leur production, avec un prix agréé entre les parties.

L'équité de nos partenariats est aussi présente dans nos échanges Nord-Sud. Plusieurs filières de productions (beurre de karité, huile d'argan, eau florale de fleurs d'oranger) sont engagées dans une démarche de commerce équitable*, et nous reversons un pourcentage du prix d'achat de la matière pour des projets de développement locaux.

*Selon le référentiel ESR (Équitable, Solidaire, Responsable) développé et contrôlé par ECOCERT Environnement disponible sur www.ecocert.com.

FILIÈRE IMMORTELLE EN CORSE

Afin de limiter la pression sur les espaces naturels et sécuriser les approvisionnements, nous avons mis en place en 2004 le tout premier programme de plantation d'immortelle biologique à grande échelle.

Pour assurer la pérennité de la filière, le Groupe a agi cette année sur deux axes.

- **Appui technique aux producteurs** : près de 20 missions de terrain ont été réalisées pour accompagner nos partenaires aux bonnes pratiques de culture, de récolte et de distillation (par exemple, démonstrations de matériel de désherbage mécanique ou mise en place d'une unité de compostage chez l'un de nos partenaires).

- **Diversification des revenus des producteurs** en valorisant les coproduits de l'immortelle ou en leur offrant des débouchés pour de nouvelles plantes.

10 partenaires agriculteurs et distillateurs, avec des contrats de production de 5 à 7 ans.

FILIÈRE LAVANDE EN PROVENCE

L'engagement du Groupe auprès de la filière porte sur deux volets principaux :

- **le soutien à la production** via des contrats de 5 ans avec plus d'une vingtaine de producteurs ;

- **le financement** du Fonds de Dotation pour la Lavande, créé en mai 2012 pour trouver des solutions écologiques afin de préserver cet îcone face aux défis du changement climatique.

Plus de 4 tonnes d'huile essentielle de lavande fine achetées (dont 3,5 tonnes d'AOP*).

Plus de 20 producteurs contractualisés.

Environ 250 ha de culture.

*Appellation d'Origine Protégée.

**FILIÈRE AMANDE EN PROVENCE**

L'amandier avait quasiment disparu du paysage provençal dans les années 30, alors qu'il en constitue un symbole fort. En achetant nos amandes à des producteurs du Sud de la France, nous soutenons le renouveau de la culture de l'amandier pour faire revivre ce patrimoine exceptionnel. En 2015, nous avons signé un nouveau contrat de trois ans avec l'un de nos producteurs.

Au-delà de notre implication commerciale, nous nous associons au plan de relance de la filière impliquant l'ensemble des partenaires techniques concernés sur le territoire.

FILIÈRE KARITÉ ÉQUITABLE AU BURKINA FASO

Le Groupe travaille dans une logique de co-développement avec les femmes de dix provinces différentes au Burkina Faso. L'implication du Groupe se traduit par des résultats positifs au niveau local.

En 10 ans, des volumes d'achat multipliés par 7.

Plus de 10 000 bénéficiaires directs.

3 % du prix d'achat du beurre dédiés à un fonds de développement communautaire.

Le Groupe poursuit sa stratégie à 3 ans, fondée sur trois axes.

- **Protéger la ressource** avec la création de parcs à karité certifiés bio et de centres de collecte et de traitement des noix. L'objectif est de permettre aux femmes d'accéder sereinement à la ressource biologique et de gérer collectivement les territoires où pousse l'arbre à karité, en impliquant les acteurs locaux.

La première phase a permis d'établir un diagnostic des zones à fort potentiel de Karité auprès de nos unions partenaires. La seconde phase de sécurisation des zones de collecte en partenariat avec les autorités locales et les femmes du karité vient d'être lancée. Ainsi, à l'issue du projet, les femmes auront accès à des zones de collectes certifiées biologiques sécurisées (d'un point de vue foncier). Cela permettra de répondre au besoin de L'OCCITANE qui s'engage à acheter du beurre 100% biologique d'ici 2018 mais aussi au besoin d'autres clients potentiels.

- **Produire de façon responsable** avec la poursuite de l'accompagnement vers la mécanisation et la réduction des impacts environnementaux tout au long du processus de production et de transformation. Le Groupe collabore sur cette mission avec l'ONG RONGEAD.

- **Apporter de la valeur ajoutée**, en développant les chaînons aval de la filière en Afrique et en développant via la Fondation L'OCCITANE le leadership des femmes (alphabétisation et microcrédits).





FILIÈRE ARGAN ÉQUITABLE AU MAROC

Depuis 2006, le Groupe s'approvisionne en huile d'argan biologique pour la marque Melvita auprès d'une entreprise familiale qui tisse des liens étroits avec les femmes en charge de la collecte et du décorticage des fruits d'argan.

Afin de soutenir la filière, le Groupe a accompagné les acteurs locaux dans la mise en place d'une démarche ÉQUITABLE ESR (Équitable, Solidaire, Responsable), contrôlée par ECOCERT Environnement. Deux contrats pluriannuels ont été signés avec nos deux fournisseurs locaux.

Depuis 2015, le Groupe accompagne également les femmes collectrices d'argan dans le développement d'une activité apicole qui leur permet de générer des revenus complémentaires et de soutenir plus généralement l'apiculture auprès des jeunes et des communautés locales les plus isolées.

En partenariat avec l'association française Man & Nature et l'ONG marocaine AMANAR, la marque Melvita s'engage ainsi à soutenir la mise place de formations apicoles, l'investissement matériel nécessaire à l'exploitation du miel, la replantation de variétés mellifères et la mise en place d'actions

de sensibilisation et de promotions des savoir-faire traditionnels apicoles pour la sauvegarde de l'abeille et la préservation de la biodiversité. En 2015/2016, 200 ruches ont été implantées et 240 femmes ont été formées dans six coopératives.

40 tonnes commandées.
250 femmes impliquées.
1 500 bénéficiaires indirects.
24 emplois soutenus dans les unités de transformation.

L'ENGAGEMENT HUILE DE PALME

Le Groupe n'achète ni n'utilise directement d'huile de palme dans ses formules. En revanche, les copeaux de savons et certains dérivés peuvent en contenir. Depuis 2011, le groupe est engagé dans une démarche RSPO* visant à s'approvisionner en huile de palme produite de manière durable. L'année 2015 a été consacrée à la poursuite de la reformulation de nos savons à base d'huile de palme certifiée RSPO sur les plus hauts niveaux d'exigences de la certification. A ce jour, 94,5% de nos copeaux de savons sont certifiés RSPO.

En 2014, pour aller plus loin dans la traçabilité le Groupe a lancé une étude pour identifier les ingrédients dérivés d'huile de palme que nous utilisons, et leur teneur en huile de palme. Ainsi, en 2015, les dérivés d'huile de palme ont tous été identifiés et le Groupe connaît sa consommation totale d'huile de palme.

*Roundtable on Sustainable Palm Oil.

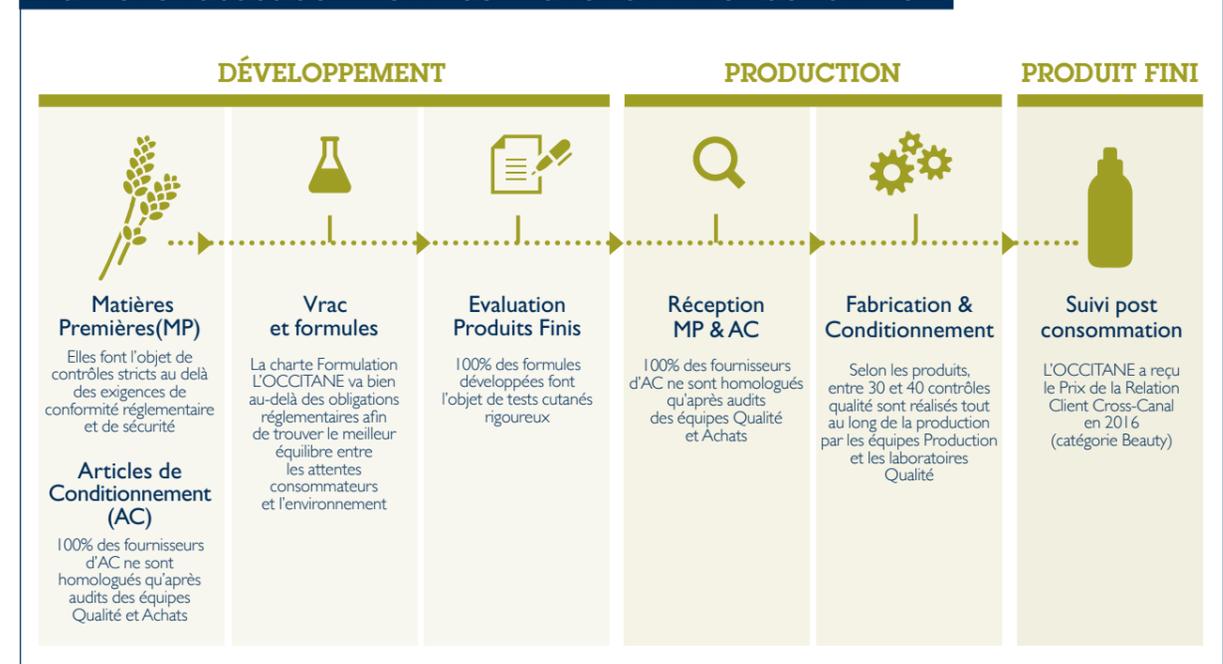
UNE MOBILISATION FORTE SUR DES PROJETS PROSPECTIFS

L'une des missions du service filières durables est de proposer le développement de nouveaux ingrédients issus de filières tracées et locales. L'année 2015 a été dynamique puisque plus de 20 projets prospectifs sont actuellement à l'étude. Un intérêt particulier est porté aux coproduits de nos filières déjà existantes, afin d'être en cohérence avec nos engagements de développement durable. En effet les coproduits permettent en général d'apporter un revenu complémentaire au producteur tout en améliorant l'impact environnemental de la production.

GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS

La qualité et la sécurité de nos produits sont au cœur de nos préoccupations. Des tests sont réalisés tout au long des étapes du développement de nos produits et de nombreux contrôles sont réalisés au cours de leur production. Si malgré tous les efforts et la rigueur apportés au cours de ces différentes étapes, la satisfaction de nos clients pouvait ne pas être atteinte, nous suivons et traitons avec la plus grande vigilance les réclamations liées à la qualité de nos produits ainsi que les réclamations de cosmétovigilance.

DES PRODUITS SOUS CONTRÔLE TOUT AU LONG DE LEUR CONCEPTION

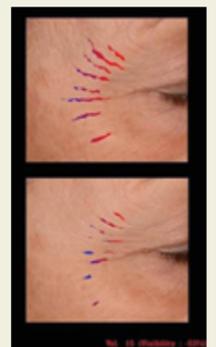


ZOOM Q

Le Pôle de Biologie Cutanée, à la pointe de l'innovation.

L'évaluation de l'efficacité de nos principes actifs naturels est réalisée en phase amont in vitro grâce à des cultures de cellules cutanées, méthode prédictive de pointe. Pour se rapprocher de la physiologie humaine et prédire au mieux l'efficacité de nos principes actifs naturels, le pôle de biologie cutanée a mis en place des méthodes de reconstruction de la peau humaine in vitro. Les principes actifs naturels sont ainsi testés et appliqués chaque jour sur la peau reconstruite en formation et jusqu'à six semaines durant, mimant ainsi l'application répétée d'un futur produit cosmétique.

Les bénéfices cutanés observés permettent de déterminer les meilleurs principes actifs ainsi que la juste dose active du principe actif naturel, qui sera introduit par la suite dans les produits finis. Des tests cliniques sur volontaires en Europe et Asie permettent ensuite de confirmer la performance globale de nos produits.





03

RESPONSABILITÉ SOCIALE

CRÉER DES OPPORTUNITÉS ET PROPOSER UN CADRE DE TRAVAIL MOTIVANT

Le Groupe accorde de l'importance à la mise en place d'un dialogue fort avec ses salariés et met en place des plans d'actions volontaristes en vue de construire une entreprise responsable et responsabilisante, sachant faire de la différence une force.



« GREAT PLACES TO WORK »

Cette année, le Groupe a lancé une consultation générale « Great Place to Work » dans plusieurs de ses filiales. Ce baromètre social permet d'identifier les points forts en matière de bien-être au travail et de mettre en lumière nos axes d'amélioration.

Au-delà d'un simple outil de mesure, rejoindre cette initiative permet au Groupe d'échanger régulièrement avec d'autres entreprises membres et de partager les meilleures pratiques.

Au total, plus de 50% des salariés du Groupe ont déjà pu s'exprimer sur le sujet et contribuer à notre démarche d'amélioration continue aussi sur ce sujet. Des actions d'amélioration seront lancées en septembre 2016.

Certaines de nos filiales sont engagées dans cette démarche depuis plusieurs années.



En Grande-Bretagne par exemple, L'OCCITANE a été nommé chaque année depuis 2012 "UK Top Employer" par le Sunday Times parmi une liste de 100 Entreprises où il fait bon travailler.

DÉVELOPPER L'EMPLOI

Le Groupe emploie plus de 10 000 personnes dans le monde et offre de nombreuses opportunités aux jeunes candidats pour démarrer leur carrière dans le retail et le milieu industriel.

GREAT PLACE TO WORK



50%

DES SALARIÉS DU GROUPE ont été sollicités et ont apporté leur contribution pour construire ensemble une entreprise où il fait bon travailler

FORMATION



86,5%
DES SALARIÉS

de la filiale française du Groupe ont bénéficié d'au moins une formation au cours de l'année 2015

DIVERSITÉ



L'équivalent de
6,83%

DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ont été employés par les Laboratoires M&L

ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS EMPLOYÉS

La santé de nos collaborateurs et leur sécurité sur nos sites sont primordiales. La politique de prévention « Santé & Environnement au Travail » est mise en œuvre sur chaque site de production dans le souci de traiter au plus près du terrain, à la source, tout dysfonctionnement éventuel.



Ainsi, les Laboratoires M&L se sont engagés pendant l'exercice 2016 dans une démarche de "management de la sécurité" OHSAS 18001, en vue d'obtenir la certification pour ses deux sites de production sur l'année fiscale 2017.

Les Laboratoires M&L inscrivent les mesures de prévention et d'action dans le cadre d'un plan annuel de "Prévention/ Sécurité au Travail" partagé avec les partenaires sociaux en CHSCT (Comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail).

De nombreuses actions de prévention (bruit, gestes et postures, risques psycho-sociaux, ...) sont mises en œuvre en concertation avec la médecine du travail et animées régulièrement à travers des réunions CHSCT, des Groupes de travail spécifiques, et des Groupes de travail pluridisciplinaires.

DÉVELOPPER NOS TALENTS

L'une des priorités des Ressources Humaines du Groupe est de bâtir des équipes solides et investies en développant leurs compétences grâce à un dispositif ambitieux. Le Groupe offre à ses collaborateurs des opportunités de formation et de développement professionnel pour accroître leur performance et leur employabilité.



Au sein de Laboratoires M&L, en 2015, 86,5% des salariés ont reçu une formation. En outre, au 31 décembre 2015, les dépenses relatives à la formation représentaient 2,66% de la masse salariale.

Au total, les Laboratoires M&L ont investi près de 1 277 000€.



PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES ÉQUIPES

Le Groupe est convaincu que la richesse des équipes découle de leur diversité, en termes de mixité mais aussi en termes d'emploi de travailleurs handicapés.



En octobre 2014, Laboratoires M&L a formalisé son engagement en faveur de la diversité en signant la Charte de la Diversité Française soutenue par les pouvoirs publics. Cette charte se compose de six articles et guide l'entreprise dans la mise en place de nouvelles pratiques, centrées sur la reconnaissance et la valorisation des compétences individuelles.

INCLURE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Sur nos sites industriels, nous allons au-delà de la réglementation relative à l'insertion de personnes en difficulté depuis plusieurs années. En 2015, les Laboratoires M&L ont employé l'équivalent de 6,83% de personnes handicapées.

Par ailleurs, une équipe ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) de douze personnes est hébergée tout au long de l'année sur le site de Manosque et travaille aux côtés des équipes Qualité, Opérations Internes et Sous-traitance.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME

Les Laboratoires M&L ont été au-delà de la réglementation en vigueur en signant en 2014 un accord Egalité Homme-Femme avec un plan d'action triennal. Par ailleurs, en janvier 2016, la filiale française a également signé un "Contrat pour la mixité des emplois et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes" avec les autorités locales afin de soutenir l'accès des femmes aux fonctions dirigeantes.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Depuis 2016, les Laboratoires M&L sont membres de l'IMS-Entreprendre pour la Cité, réseau d'organisations visant la lutte contre les discriminations. Ils sont également partenaires de Passeport Avenir, association visant à accompagner les jeunes issus de milieux populaires dans leur réussite scolaire et professionnelle.



04

NOTRE CONTRIBUTION À LA COMMUNAUTÉ

BÉNÉFICIAIRES	ENGAGEMENT EMPLOYÉS	DONS DE PRODUITS
 500 000 PERSONNES ont reçu un soin oculaire et 13 000 FEMMES ont été soutenues pour développer leur activité économique	 PLUS DE 200 SALARIÉS se sont engagés auprès d'associations	 28 PALETTES DE PRODUITS L'OCCITANE ont été distribuées à plus de 687 ASSOCIATIONS

ÊTRE UNE ENTREPRISE CITOYENNE ET ENGAGÉE

De nombreuses actions et projets d'intérêt général sont menés chaque année par le biais de différentes structures et programmes philanthropiques soutenus par le Groupe.

ZOOM

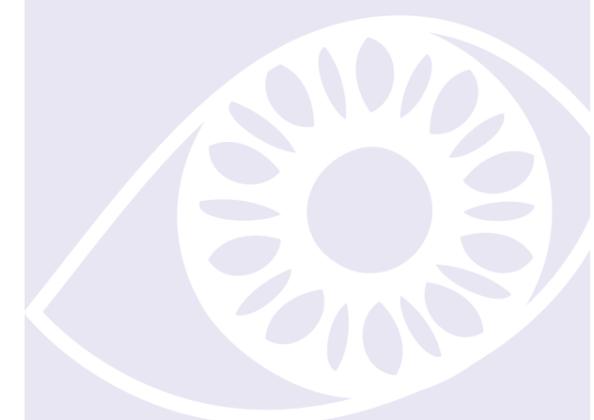
Programme UNION FOR VISION – 10 by 20

Avec son programme phare UNION FOR VISION, la Fondation L'OCCITANE se concentre sur la lutte contre la cécité évitable en favorisant l'accès à des soins oculaires de qualité dans le monde.

En partenariat avec des ONG expertes du terrain, ce programme vise à soutenir la recherche, la formation des équipes médicales, le dépistage, des traitements et opérations chirurgicales, ainsi que des campagnes de sensibilisation...

Les employés de L'OCCITANE sont également impliqués dans les filiales, où nous comptons 20 correspondants qui soutiennent des ONG dans leur propre pays.

Notre objectif est d'apporter des soins oculaires à 10 millions de personnes d'ici 2020.



MÉCÉNAT L'OCCITANE

LA FONDATION L'OCCITANE

Créée en 2006, la Fondation L'OCCITANE s'investit dans trois champs d'action : la lutte contre la cécité évitable, le leadership féminin et la préservation du patrimoine naturel. Elle accompagne également une vingtaine de filiales du Groupe qui souhaitent s'engager localement.

Cette année, la Fondation a pu soutenir 44 projets associatifs sur ses trois champs d'actions, représentant un budget dédié spécifiquement à ces projets de 1 359 764€.

500 000 personnes ont pu recevoir un soin oculaire et 13 000 femmes ont été soutenues pour développer leur activité économique.



LE FONDS L'OCCITANE

Le Fonds a été créé en 2011 suite au tsunami japonais et a permis de collecter 2 millions d'euros auprès des salariés et actionnaires du Groupe pour des projets de reconstruction dans les régions sinistrées. Cette année, le Fonds a continué de soutenir son projet de renforcement des liens communautaires avec l'ONG KENKO par une subvention de 44 565€.



MÉCÉNAT MELVITA

Depuis plus de 30 ans, Melvita défend des engagements liés à la préservation de l'environnement. Depuis 2010, la marque soutient des actions d'intérêt général à travers un programme de mécénat visant à préserver la biodiversité et à sauvegarder l'abeille dans une démarche agro-écologique et solidaire d'aide à l'insertion et de promotion sociale.

En 2015, Melvita a soutenu pour un montant total de 60 000 € les programmes « Abeilles d'Argan », avec l'association Man & Nature, pour le développement de l'apiculture auprès des femmes des coopératives d'Argan et « Abeilles de Cocagne » pour l'implantation d'une activité apicole dans les jardins maraîchers bio d'insertion.



ZOOM Q



Réseau Cocagne

Abeilles de Cocagne

Melvita s'engage avec le Réseau Cocagne pour le développement d'une activité apicole au cœur des jardins maraîchers bio d'aide à l'insertion ; l'activité apicole étant une continuité logique de l'activité maraîchère et un fabuleux outil pédagogique et d'aide à l'insertion pour les personnes en difficulté sociale.

En 2015-2016, 30 000 € ont été alloués au Réseau de Cocagne permettant ainsi à 11 jardins de former 15 encadrants techniques, de mobiliser 38 salariés dont 15 en insertion sur le projet, d'acquérir 74 ruches et de sensibiliser près de 2000 personnes autour d'animations réalisées dans le cadre du programme d'éducation à l'environnement.

MÉCÉNAT COUVENT DES MINIMES

Depuis 1862, date à laquelle le Couvent des Minimes a été transformé en hospice par les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, nous avons à cœur de perpétuer cette longue tradition de partage et de générosité. Le Couvent des Minimes s'engage et reverse 1% de ses ventes annuelles à l'association EDOMI pour soutenir des projets d'aide à l'enfance et de santé à travers le monde.

Cette année, 77 310 € ont été versés à 5 projets humanitaires en Inde, au Brésil, au Vietnam et au Kenya. Plus de 520 personnes ont pu bénéficier de ces actions.

DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT DE NOS SALARIÉS

En parallèle de ses actions, le Groupe cherche à promouvoir l'engagement auprès de ses salariés. Ainsi, le programme PES (Programme d'Engagement des Salariés) a été mis en place dans certaines filiales pour permettre aux collaborateurs de prendre une journée dans l'année pour s'investir auprès d'associations.

Cette année, plus de 200 personnes se sont impliquées, en posant une journée PES ou en participant sur leur temps personnel à divers projets associatifs.



ZOOM Q

Au Kenya, un nouveau projet prometteur

Le Couvent des Minimes soutient depuis cette année un projet de centre de formations diverses à Kakuma, pour une meilleure insertion professionnelle des kenyans et des nombreux réfugiés de diverses nationalités africaines présents dans cette zone pauvre du Nord-Ouest du pays.

DONS DE PRODUITS

Depuis 5 ans, notre filiale française est partenaire de l'association DONS SOLIDAIRES dont l'objectif est de collecter des produits de première nécessité auprès d'entreprises et de les redistribuer aux personnes en détresse matérielle ou morale.

Cette année, 28 palettes de produits ont été données à Dons SOLIDAIRES et à son réseau In KIND INTERNATIONAL puis distribuées auprès de 317 associations en France, 297 au Royaume-Uni et 73 en Allemagne.

ANNEXE 1 : THÉMATIQUES ET PUBLICATIONS GÉNÉRALES RECOMMANDÉES PAR LA BOURSE DE HONG KONG – TABLEAU DE CORRÉLATION

PRINCIPES « SE CONFORMER OU EXPLIQUER »	PUBLICATIONS DU Groupe L'OCCITANE
A. ENVIRONMENTAL	
Aspect A1 : Émissions	
Informations sur : - les politiques ; et - la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relative aux émissions de gaz à effet de serre et atmosphériques, aux déversements dans l'eau et dans les terres et à la production de déchets dangereux et non-dangereux.	Politiques & mesures de réduction des impacts sur l'environnement de nos produits & de nos activités => page 7
ICPA1.1 Les types d'émissions et les données d'émissions respectives.	Nos émissions principales sont des émissions de CO ₂ => page 7
ICPA1.2 Total des émissions de gaz à effets de serre (en tonnes) et, le cas échéant, leur intensité (ex. volume de production par unité, par installation).	76 300 tonnes de CO ₂ (en 2014) => page 7
ICPA1.3 Total des déchets dangereux produits (en tonnes) et, le cas échéant, leur intensité (ex. volume de production par unité, par installation).	Nous suivons les quantités de déchets qui ont été recyclées, incinérées et mises en décharge => page 8, page 31
ICPA1.4 Total des déchets non-dangereux produits (en tonnes) et, le cas échéant, leur intensité (ex. volume de production par unité, par installation).	
ICPA1.5 Description des mesures de réduction des émissions et des résultats obtenus.	- mesure : lancement d'un bilan carbone international - transport aérien : 1,6 % de nos articles sont transportés par avion - promotion d'une mobilité respectueuse de l'environnement : 30 % des employés utilisent des moyens de transport à faible impact => pages 7- 8
ICPA1.6 Description de la gestion des déchets dangereux et non-dangereux, des initiatives de réduction et des résultats obtenus.	Nous suivons les quantités de déchets qui ont été recyclées, incinérées et mises en décharge => page 7
Aspect A2 : Utilisation des ressources	
Politiques sur l'utilisation efficace des ressources, y compris de l'énergie, de l'eau et d'autres matières premières.	Pour utiliser de manière efficace nos ressources, nous avons procédé à un audit énergétique => page 9
ICPA2.1 Total (kWh en milliers) de la consommation énergétique directe et/ou indirecte par type (ex. électricité, gaz ou pétrole) et son intensité (ex. volume de production par unité, par installation).	L'électricité est l'énergie que nous consommons le plus. Nous mettons en place plusieurs mesures pour diminuer sa consommation => page 9, page 31

ICPA2.2 Total de la consommation d'eau et son intensité (ex. par unité de volume de production, par installation).	Total de la consommation d'eau => page 31
ICPA2.3 Description des initiatives pour l'efficacité de la consommation énergétique et des résultats obtenus.	Consommation électrique & efficacité d'utilisation => page 9, page 31
ICPA2.4 Description d'un éventuel problème d'approvisionnement en eau qui est conforme à nos besoins, des initiatives pour l'efficacité de l'eau et des résultats obtenus.	Non pertinent dans notre activité
ICPA2.5 Total du matériel de conditionnement utilisé pour les produits finis (en tonnes) et, le cas échéant, par unités produites.	Notre conditionnement contient 20,6 % de matériaux écologiques => page 9
Aspect A3 : L'environnement et les ressources naturelles	
Politiques de réduction de l'impact significatif de l'émetteur sur l'environnement et sur les ressources naturelles. ICPA3.1 Description des impacts significatifs des activités sur l'environnement et sur les ressources naturelles et des mesures mises en place pour les gérer.	Réduction de nos émissions et de nos déchets, conception écologique des formules et du conditionnement et efficacité de l'utilisation des ressources => pages 7 - 9
B. SOCIAL	
PRATIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE TRAVAIL	
Aspect B1 : Emploi	
Informations sur : - les politiques ; et - la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relative aux indemnités et aux licenciements, aux recrutements et aux promotions, aux heures de travail, aux temps de repos, à l'égalité des chances, à la diversité, à l'anti-discrimination et à d'autres avantages et allocations.	- conformité avec la loi française pour nos sites de production - les politiques de diversité & les indicateurs => page 23 - recrutement et opportunités d'emplois => page 21
Aspect B2: Santé et sécurité	
Informations sur : (a) les politiques ; et (b) la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relative à un environnement de travail sûr et à la protection des employés contre les risques professionnels.	- respect des lois françaises - engagement à obtenir la certification OHSAS 18001 pour les deux sites de production

Aspect B3: Développement et formation	
Politiques d'amélioration des connaissances et des compétences des employés pour exécuter des tâches au travail. Description des activités de formation.	86,5 % de nos employés français ont reçu une formation => page 22
Aspect B4: Normes de travail	
Informations sur : - les politiques ; et - la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relative à la prévention du travail forcé et du travail des enfants.	- charte éthique => page 13 - soutien aux dix principes du Pacte mondial. => page 4 - respect du droit du travail français
OPERATIONS	
Aspect B5 : Gestion de la chaîne d'approvisionnement	
Divulgence générale Politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement.	Ingrédients durables de la chaîne d'approvisionnement => pages 15 - 18
Aspect B6: Responsabilité des produits	
Informations sur : - les politiques ; et - la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relative à la santé et à la sécurité, à la publicité, à l'étiquetage et aux questions de confidentialité concernant les produits et services fournis et les méthodes de réparation.	Tests & contrôles sur les produits => page 19
Aspect B7: Anti-corruption	
Informations sur : (a) les politiques ; et (b) la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relative à la corruption, l'extorsion, la fraude et le blanchiment d'argent.	- charte éthique pour les fournisseurs => page 13 - processus d'achat responsable => page 13 - sensibilisation & formation à l'achat responsable => page 13 - partenariat avec SEDEX => page 14
COMMUNAUTÉ	
Aspect B8: Investissement communautaire	
Politiques sur l'engagement communautaire pour comprendre les besoins des communautés là où l'émetteur est établi et pour garantir que ses activités prennent en compte les intérêts des communautés.	Plusieurs programmes philanthropiques sont mis en place chaque année => pages 25 - 27

ANNEXE 2 : CONSOMMATION D'EAU EN M³ SUR NOS SITES INDUSTRIELS

	En m ³	
	F15	F16
MANOSQUE	97 450	97 092
LAGORCE	20 306	23 179

ANNEXE 3 : CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN KWH SUR NOS SITES INDUSTRIELS

	kWh		kWh par ku*	
	F15	F16	F15	F16
MANOSQUE	7 419 860	7 201 208	132	147
LAGORCE	3 135 311	3 354 248	60	52

*ku : milliers d'unités.

ANNEXE 4 : CONSOMMATION DE GAZ EN KWH SUR NOS SITES INDUSTRIELS

	kWh		kWh par m ²		kWh par ku*	
	F15	F16	F15	F16	F15	F16
MANOSQUE	8 267 723	8 203 846	20,8	20,4	147	167
LAGORCE	1 128 666	1 262 127	96	85	20	20

*ku : milliers d'unités.

ANNEXE 5 : QUANTITÉ DE DÉCHÈTS VALORISÉS PAR TYPE DE TRAITEMENT

	% de déchets enfouis		% de déchets recyclés		% de déchets enfouis	
	F15	F16	F15	F16	F15	F16
MANOSQUE	6	4	60	62	34	34
LAGORCE	14	8	77	82	9	10

LE GROUPE L'OCCITANE
S'ENGAGE

group.loccitane.com
fondation.loccitane.com